

« L'ignorance coûte plus cher  
que l'information »  
John F. Kennedy



13 septembre 2010

N° 988

Chaque lundi

Depuis 1990

ISSN 1143-2594

# La Lettre des Juristes d'Affaires

## Cette semaine

- > **Michel Beaussier et son équipe rejoignent White & Case** (page 2)
- > **Plusieurs cabinets sur l'acquisition d'APM** (page 3)
- > **Freshfields, De Pardieu et Virgile sur le rachat de Banque d'Orsay par Oddo** (page 4)
- > **Picard : questions à Lionel Scotto et Nicolas Ménard-Durand** (page 5)

## LE CHIFFRE

# 25

C'est le nombre de bougies que vient de souffler Fischer Sur Tandeau de Marsac. Le cabinet a profité de cette occasion pour renforcer son organisation autour de pôles d'activités (sociétés et engagements commerciaux; banque et finance; pénal général, des affaires, médical et international...) et pour s'installer dans de nouveaux locaux situés au 67 boulevard Malesherbes dans le 8<sup>e</sup> arrondissement de la Capitale.

## Les (jeunes) avocats en entreprise

Par Romain Carayol, avocat au barreau de Paris, Président de la Fédération Nationale des Unions de Jeunes Avocats



La Lettre des Juristes d'affaires me fait l'honneur d'ouvrir ses colonnes pour exposer la position de la FNUJA sur la question de l'Avocat en entreprise. J'ai débuté à la FNUJA en 2004 au moment où les premiers soubresauts de la question faisaient leur apparition sous un angle différent, celui de la fusion entre les juristes d'entreprise et les avocats. Ce fut un rejet immédiat. Trop de troubles en perspective pour envisager une « fusion », ou même sa version édulcorée, un « rapprochement » entre l'avocat et le juriste d'entreprise. Problèmes de définition du « juriste d'entreprise », du nombre, de l'indépendance, du statut... peu de solutions en ce premier temps.

Pourtant, si l'approche rhétorique était maladroite, elle relançait la passionnante problématique de l'exercice du droit en France et surtout de sa présence, de son management dans l'entreprise. En outre, elle faisait également écho aux statistiques dénombrant le départ de la profession d'avocat d'1/3 des femmes et d'1/4 des hommes dans les 10 premières années d'exercice. C'est avec ces éléments que lors de son congrès à Paris, en 2004, la FNUJA a alors décidé de réfléchir autrement sur le sujet en donnant de nouvelles perspectives à l'avocat, en s'ouvrant vers un nouveau mode d'exercice du droit. L'avocat en entreprise était conçu ! De cette conception originelle, il fallait penser à lui donner un corps et une âme pour que cet exercice soit conforme à notre déontologie et à notre modèle économique.

De commission en commission, de congrès en congrès, la FNUJA a travaillé le profil et le statut de cet avocat en entreprise. Ce ne fût pas un long fleuve tranquille. Chez les jeunes avocats, il y a eu et il y a encore aujourd'hui de belles envolées sur cette évolution de l'exercice professionnel. Là où certains y voient une cohérence, voire une amélioration, de la carrière d'un avocat, d'autres y voient le risque d'une déflagration de notre déontologie et de nos cabinets. L'unanimité est en revanche acquise pour reconnaître la communauté juridique que nous constituons, avocats et juristes d'entreprises. Nous sommes convaincus que nous faisons des métiers voisins, au service du droit. La seule vraie différence est bien la déontologie de l'avocat, réglementée, contrôlée et dont les écarts sont sanctionnés indépendamment de nos personnes et de nos structures d'exercice.

Les Jeunes Avocats ont une vision exigeante, et non pas élitiste ou exclusive de l'autre. Nous militons pour un statut d'avocat en entreprise permettant à ce futur (jeune) confrère d'exercer pleinement et librement sa mission d'avocat, tout en respectant l'environnement de l'entreprise. C'est le sens de notre réflexion pour que cette réforme, si elle doit se faire, soit au service de la jeunesse de nos métiers, de notre profession.

C'est avec ces idées en tête qu'il faut lire et comprendre la position adoptée par la FNUJA, en mai 2010, lors de son dernier congrès à Bordeaux (motion du 15 mai 2010 consultable sur notre site [www.fnuja.com](http://www.fnuja.com)).

# Ils font l'actualité

## Télex

- > **La mode est décidément aux fusions transatlantiques.** S'inscrivant dans la lignée des Hogan / Lovells, SNR / Denton ou encore Squire Sanders / Hammonds, l'anglais SJ Berwin et l'américain Proskauer discutent actuellement d'un éventuel rapprochement. Rien n'est encore joué et plusieurs points restent à régler, les deux cabinets ne voulant pas d'une fusion « à n'importe quel prix ». Néanmoins, les parties espèrent parvenir à un accord d'ici la fin de l'année.
- > **Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, Julie Sarassat est la quatrième associée d'AdDen avocats.** En exercice depuis 10 ans, elle était jusqu'alors associée du cabinet Ricard Demeure & Associés qu'elle avait intégré en 2001. Elle conseille plus particulièrement les collectivités locales et les promoteurs immobiliers dans leurs problématiques d'urbanisme et d'environnement. Fondé fin 2004, AdDen avocats compte aujourd'hui douze avocats dont l'activité est dédiée au droit public (urbanisme, marchés publics et équipement commercial) et au droit de l'environnement.
- > **Staub & Associés se renforce en fusions-acquisitions avec l'arrivée de Marine Roussannes en tant que collaboratrice au sein de l'équipe d'Igor Doumenc.** Avocate depuis 5 ans, elle a débuté sa carrière en 2006 chez Allen & Overy au sein du département de droit bancaire et financier, avant d'intégrer début 2008 l'équipe corporate d'Eversheds.
- > **Jean-Louis Borloo, ministre d'Etat à l'Ecologie, a chargé Olivier Ortega, associé chez Lefèvre Pelletier, d'une mission sur le contrat de performance énergétique.** La remise du rapport est attendu pour la fin du mois de janvier 2011.

## Michel Beaussier et son équipe rejoignent White & Case

**B**eaussier & Associés n'est plus. Vive Michel Beaussier et Isabelle Fenayrou-Degas associés de White & Case ! Le 2 septembre dernier, les deux spécialistes du contentieux pénal et réglementaire sont venus grossir les rangs de l'équipe Contentieux du cabinet de la place Vendôme, avec 4 collaborateurs et un conseil, portant les effectifs de ce groupe à 10 associés, 6 conseils et une trentaine de collaborateurs.

Agé de 62 ans, **Michel Beaussier** avait fondé Beaussier & Associés en 1990. Au cours de ses années d'exercice, il a développé une compétence spécifique en réglementation bancaire et droit pénal économique et financier. Il a été membre du conseil de l'Ordre et du CNB.

**Isabelle Fenayrou-Degas** a, pour sa part, rejoint le cabinet Beaussier en janvier 2008, après avoir exercé des fonctions de magistrat pendant 11 ans, successivement au TGI de Lille, au minis-



tère de la Justice et au Conseil de la Concurrence.

Après des discussions de près d'un an, menées notamment du côté de White & Case par Norbert Majerholc, membre du Partnership Committee, Michel Beaussier et Isabelle Fenayrou-Degas ont choisi de parier sur une structure internationale. « Notre exercice franco-français ne posait aucune difficulté, mais quand nos dossiers comprenaient des aspects internationaux extérieurs, cela devenait plus compliqué pour nous », explique Michel Beaussier. Chez White & Case, nous pouvons nous appuyer sur des compétences que nous n'avions pas ». Même éloge de la complémentarité du côté de

Philippe Métais, associé du groupe Contentieux de White & Case : « Nos clients, banques et grandes entreprises, sont de plus en plus confrontés au droit pénal et réglementaire et aux risques encourus en la matière, notamment en termes de réputation. Ils ont besoin de prendre cet aspect en compte à tout instant, sinon, cela peut être catastrophique en terme d'image. Michel Beaussier et son équipe nous apportent cette expertise ».

Quid de la perte d'indépendance pour les nouveaux venus ? « Nous y avons beaucoup réfléchi mais nous avons été rassurés. Ici, chacun est libre de gérer sa pratique », assure Isabelle Fenayrou-Degas. Et Michel Beaussier d'ajouter : « Nous ne sommes pas au service de la structure, mais c'est la structure qui est à notre service pour le bénéfice de nos clients. Notre arrivée chez White & Case ne changera rien à notre approche intuitu personae ».

## Bruno Richard quitte Orrick pour Wragge

Moins de six mois après son lancement, le bureau parisien de Wragge & Co enrichit son offre immobilière avec le recrutement de **Bruno Richard** comme 11<sup>e</sup> associé. Agé de 44 ans, titulaire d'un DEA en Droit Public (Paris I - Panthéon-Sorbonne) et d'un Master en management de l'Ecole supérieure de Commerce de Bordeaux - Ecole de Management, il était précédemment associé chez Orrick Rambaud Martel. Il avait intégré ce cabinet (à l'époque Rambaud Martel) en 1995, après trois ans passés auprès d'avocats aux Conseils. Bruno Richard compose désormais au sein du groupe Immobilier de Wragge une nouvelle équipe, avec **Valérie Moskal-Deniau** et **Betty Viau**, spécialisée en droit public et administratif, et en droit de l'environnement, de la construction et de l'urbanisme. Une compétence qui vient compléter celles du cabinet américain, que Bruno Richard se dit ravi de rejoindre. « J'ai été séduit par le fort dyna-



misme qui anime chacun des associés parisiens de Wragge et par leur volonté de travailler en équipe », commente-t-il.

## Droit boursier : deux anciens de Shearman & Sterling chez Aklea

Aklea renforce ses équipes en Sociétés et financement, en accueillant en tant qu'associés Laurent Beauvoit et Guillaume Dolidon, tous deux spécialisés en marchés de capitaux et droit boursier.

Agé de 39 ans, **Laurent Beauvoit** a débuté sa carrière chez Linklaters en 1996, avant de rejoindre Gide en 1998, puis Shearman & Sterling en 2001. En 2009, il a créé son propre cabinet. Il intervient fréquemment sur les opérations de financement.



Agé de 37 ans, **Guillaume Dolidon**, a, quant à lui, commencé chez Salans en 2001. Il a rejoint Shearman & Sterling en 2004. Il intervient notamment en matière de fusac, ainsi que dans les contentieux qui y sont liés.



# Affaires

## Plusieurs cabinets sur l'acquisition d'APM

**A**lsacienne des pâtes (APM) n'est plus une entreprise familiale. Deux fonds, Capzanine, spécialisé dans l'investissement mixte en capital et mezzanine, et Céréa Capital, spécialisé dans le secteur agro-alimentaire, viennent en effet d'acquiescer la société, fondée en 1994 par la famille Roposte. Avec un chiffre d'affaires de 46 M€ en 2009 et 175 salariés, APM est le n° 2 européen des pâtes prêtes à l'emploi et réfrigérées, distribuées en grandes et moyennes surfaces sous marque de distributeur.

Effectuée sous la forme de BIMBO (Buy In Management Buy Out), cette acquisition permet aux deux fonds de posséder 80 % du capital, le reste revenant au nouveau directeur d'APM, Guillaume Réveillac, ancien dirigeant de Sara Lee International Food Service, et à plusieurs cadres. L'arrivée de ces investisseurs devrait notamment permettre à APM de pénétrer de nouveaux marchés à l'export et d'accentuer son flux d'innovation.

SJ Berwin conseillait les fonds gérés par Capzanine (acquisition, structuration juridique et

fiscale, due diligence juridique et sociale), avec *Jérôme Jouhanneaud*, associé, *Léa Ribeiro*, *Fanny Combourieu*, associée, et *Gwénaél Kropfinger*.

De Pardieu Brocas Maffei assistait également Capzanine sur les aspects financement avec *Jean-François Pourdieu*, associé, et *Sandra Benhaïm*.

JeanetAssociés accompagnait, pour sa part, les banques CIC et Crédit Lyonnais, avec *Alexandre Tron*, associé, et *Anne-Sophie Poirier*.

Enfin, Fidal épaulait le vendeur avec *Danièle Albrecht*, directeur associé.

## Quatre cabinets sur le contentieux LVMH / eBay

C'est presque une décision « gagnant / gagnant ». Par trois arrêts rendus le 3 septembre dernier dans le cadre du litige opposant LVMH à eBay, la Cour d'appel de Paris a confirmé la décision du Tribunal de commerce de Paris qui, le 30 juin 2008, avait condamné le site de commerce électronique pour avoir proposé des sacs Vuitton et des parfums Dior contrefaits, manquant à son obligation de surveillance, ainsi que des parfums Dior, Guerlain, Givenchy et Kenzo en violation du réseau de distribution sélective mis en place par ces marques. Cependant, dans le même temps, la Cour a réduit le montant des dommages-intérêts alloués à LVMH, passant de 38 millions d'euros (déjà versés en raison de l'exécution provisoire) à 5,7 millions d'euros. Motif ? En raison des règles de compétences territoriales, la Cour ne pouvait connaître que des faits relatifs aux sites ebay.fr, ebay.com et ebay.co.uk, mettant ainsi hors de cause les 27 autres sites eBay incriminés. Par conséquent, si le géant du luxe se félicite « de cette jurisprudence qui renforce la protection des consommateurs », il doit tout de même rembourser 33 millions d'euros à eBay.

eBay était assisté par Hogan Lovells, avec *Thomas Rouhette*, associé, *Christine Gateau*, counsel, *Christelle Coslin* et *Myriam Ouabdessalam*. Louis Vuitton Malletier et Christian Dior Couture étaient conseillés par *Didier Malka*, alors associé chez Jeantet, et par *Georges Terrier*, associé chez Davis Polk & Wardwell. Enfin, Parfums Christian Dior, Kenzo Parfums, Parfums Givenchy et Guerlain Société

Anonyme étaient conseillés par Veil Jourde avec *Eric Deubel*, associé, et *Alexis Vozenin*.

## Skadden sur l'entrée de Capgemini au capital de CPM Braxis

La rentrée se fait sur fond de samba pour Capgemini. La première SSII européenne vient en effet de conclure un accord avec les actionnaires de CPM Braxis, 1<sup>re</sup> société brésilienne de services informatiques, pour entrer à hauteur de 55 % dans le capital de cette dernière. Coût de l'opération : 233 millions d'euros. Grâce à cette acquisition, Capgemini accroît considérablement sa présence au Brésil, l'un des marchés de services IT au potentiel parmi les plus élevés. Fort d'une clientèle de grandes entreprises brésiliennes et internationales, notamment dans le secteur financier, CPM Braxis prévoit de réaliser un chiffre d'affaires d'environ 450 millions d'euros en 2010.

L'entrée au capital de CPM Braxis sera financée par la trésorerie nette et comprendra, d'une part, l'augmentation de capital de CPM Braxis, souscrite principalement en numéraire et complétée par l'apport de certaines activités du groupe Capgemini au Brésil et, d'autre part, l'acquisition d'actions auprès des actionnaires actuels de CPM Braxis. Le rachat de la part minoritaire fait l'objet d'options d'achat et de vente exerçables entre la troisième et la cinquième année à compter de la date de réalisation de l'opération, prévue début octobre 2010.

Skadden, Arps conseillait Capgemini avec *Armand Grumberg*, associé, *Arash Attar-Rezvani* et *Alexander Crosthwaite*.

Machado Meyer assistait CMP Braxis.

## Télex

➤ **Le 19 juillet dernier, la Région Centre a signé un contrat de performance énergétique (CPE) avec une société de projet constituée par Eiffage SA.** Il s'agit du second contrat de performance énergétique passé sous la forme d'un contrat de partenariat. En application de ce CPE, Eiffage va financer, réaliser des travaux puis exploiter les installations énergétiques d'un ensemble de 18 lycées et de bâtiments administratifs durant 15 ans. Objectif : réaliser des économies d'énergie de l'ordre de 35 % et réduire les gaz à effet de serre de 49 %. Le financement bancaire a été intégralement mis en place par la Société Générale. Salans était conseil de la transaction pour le closing financier avec *Jean-Marc Allix*, associé, *Maria Nénova* et *Justin Faye* en financement, *Marc Fornacciari*, associé, et *Dorothée Griveaux* en droit public, et *Cécile Szymanski* en corporate. Sur Mauvenu accompagnait, pour sa part, la société de projet pour les contrats de projet avec *Jean-Sébastien Oriou*, associé, *Julie Claude* et *Flore Jambu-Merlin*. Enfin, Norton Rose assistait la Région Centre avec *Philippe Mallea*, associé, et *Sarah Beau*.

## actualités du droit

### Développer le cabinet sur un secteur d'activité

Une fiche pratique proposée par Jérôme Rusak pour Day One.

En ligne dans la rubrique **Cahier Pratique** de notre site [www.actualitesdudroit.fr](http://www.actualitesdudroit.fr)

# Affaires

## Télex

> Du 20 juillet au 2 août 2010, le groupe Partouche, leader européen de l'exploitation de casinos, a réalisé une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires à hauteur de 77 445 578 euros. Cette opération a été suivie par l'actionnaire de référence de la société, Financière Partouche, par compensation d'une partie de la créance d'actionnaire qu'elle détenait sur le Groupe Partouche. A l'issue de l'opération, Financière Partouche détenait 80,83 % du capital (contre 66,92 % avant l'opération). La réduction de la créance de Financière Partouche constituait d'ailleurs la première raison de l'augmentation de capital, la seconde résidant dans l'amélioration de sa liquidité. Ginestié Magellan Paley-Vincent intervenait en qualité de conseil unique de l'opération avec **François Devedjian**, associé, et **Julie Cesano-Gouffrant**.

### Addendum

Dans le rachat de Picard Surgelés par Lion Capital (LJA 986), Scotto & Associés conseillait le management français de Picard, représenté par son président-directeur général, Philippe Pauze (V. p. 5), avec Lionel Scotto Le Massese et Nicolas Menard-Durand, associés, et Claire Revol pour les aspects juridiques, Jérémie Jeausserand, associé, et Tristan Audouard pour les aspects fiscaux, Myriam de Gaudusson pour les aspects de droit social et Hisham Bouhouita Guermech sur les aspects financement. Par ailleurs, Landwell a réalisé la due diligence et le structuring fiscal de l'acquisition, avec Anne-Valérie Attias Assouline et Hélène Rives, associées, et Murielle Colart.

## Freshfields, De Pardieu et Virgile sur le rachat de Banque d'Orsay par Oddo

**B**anque d'Orsay a enfin trouvé acquéreur en la personne du groupe financier familial Oddo & Cie. Déjà mis en vente en 2008 par la banque allemande WestLB, cet établissement spécialiste de la gestion d'actifs et de la gestion privée a dû attendre, pour changer de main, que passe le plus gros de la crise et que WestLB soit contraint de céder des actifs dans le cadre de sa restructuration. Cette acquisition est une bonne opération de croissance externe pour Oddo. Les encours de

Banque d'Orsay représentent en effet 2,5 milliards d'actifs sous gestion, dont près de 500 millions en banque privée. Avec une gamme de 40 OPCVM ouverts et dédiés, Banque d'Orsay apporte des expertises complémentaires aux 120 supports d'investissement d'Oddo Asset Management. Le nouvel ensemble comptera près de 900 collaborateurs. Sous réserve de l'autorisation délivrée par les autorités de tutelles concernées, cette opération pourrait être réalisée d'ici la fin de l'année 2010.

WestLB était conseillé par Freshfields avec **Fabrice Cohen**, associé, **Denis Barat**, counsel, **Guillemette Burgala**, **Guillaume Goubeaux** et **Gabriel Flandin**. L'acquéreur était, de son côté, accompagné par De Pardieu Brocas Maffei avec **Patrick Jaïs** et **Adrien Cadieux**, associés, **Cédric Chanas** et **Joséphine Lelong-Chaussier** en corporate. Il était également assisté par Virgile Avocats pour les due diligences juridiques dans la première phase de l'acquisition, avec **Dominique Stucki** et **Séverine Koulmann**, associés.

## Gide et Dechert sur le crédit syndiqué d'Auchan

Le Groupe Auchan a conclu une convention de crédit syndiqué avec 15 banques françaises et étrangères, comprenant notamment Natixis, la Société Générale, BNP Paribas, Citibank, HSBC et le Crédit Agricole CIB pour un montant d'un milliard d'euros, à échéance 2015. Ce crédit se substitue au crédit syndiqué de 1 milliard d'euros signé en 2005, dont l'échéance était prévue en 2011.

Cette opération était suivie au sein du Groupe Auchan par **David Puzenat**, responsable administratif et juridique chez Auchan Coordination Services, appuyé par Dechert avec **Stéphan Alamowitch**, associé, et **Jelena Vodjevic**, collaboratrice senior.

Gide conseillait le pool bancaire avec **Eric Cartier-Millon**, associé, et **Delphine Guillotte**, collaboratrice.

## Clifford et Herbert Smith sur l'acquisition d'Opéra Gramont

REIS, filiale de Santander Real Estate Advisory, vient de céder à Deka Immobilien la totalité de l'ensemble immobilier Opéra Gramont, situé rue du Quatre-Septembre dans le 2<sup>e</sup> arrondissement de Paris, pour environ 75 millions d'euros. Cette nouvelle acquisition est logée dans le fonds ouvert WestInvest ImmoValue. L'ensemble comprend trois immeubles de bureaux reliés par des cours intérieures, totalisant une surface de près de 8 000 m<sup>2</sup> répartis sur six étages. Coty Inc., un groupe spécialisé dans la cosmétique et le parfum, est le seul locataire de cet immeuble.

Le vendeur était conseillé par Clifford Chance avec **Aubry d'Argenlieu**, associé, et l'étude notariale Monassier avec **Christoph Wantz** et **Sylvie Burthe-Mique**.

Deka Immobilien était accompagné par Herbert Smith, avec **Pierre Popesco**, associé, **Benjamin Bill** et **Ileana Serbanescu** pour l'audit immobilier et les négociations contractuelles et par l'étude notariale Wargny Katz avec **Hubert Wargny** et **Sabrina Hadida**.

## Winston & Strawn, Gide et Arsene sur la cession de deux centrales

EDF Energies Nouvelles et Dalkia Investissement ont cédé deux centrales électriques thermiques en Guadeloupe et à Saint Martin au groupe américain ContourGlobal. La première centrale fournit 9 % de la consommation électrique de la Guadeloupe et la seconde 26 % de la consommation de Saint Martin.

EDF Energies Nouvelles et Dalkia Investissement étaient conseillées par Winston & Strawn avec **Vincent Trévisani**, associé, **Florence Naudin**, **Clémence Halpern** et **Sabrina Deléan** sur les aspects corporate et réglementaire, et avec **Carine Le Roy-Gleizes**, associée, assistée de **Céline Leroux** et de **Florianne Paillard**, sur les aspects environnementaux. Arsene Taxand se chargeait de la due diligence fiscale avec **David Chaumontet**, associé, et **Brice Picard**.

De son côté, Contour Global était accompagné par Gide avec **Bruno de Cazalet**, associé, **Sarah Stokoe** et **Cécilia Della Berta** pour les aspects contrats de projet et acquisition, et **Olivier Dauchez**, associé, et **Magali Delaire** sur les aspects fiscaux.

## En savoir plus...

### Picard : questions à Lionel Scotto et Nicolas Ménard-Durand

**Le closing devrait avoir lieu fin octobre mais d'ores et déjà, l'acquisition de Picard par Lion Capital, pour 1,5 milliard d'euros dans le cadre d'un LBO tertiaire, redonne des couleurs à la place. Explications.**

**Quel a été le rôle de Scotto & Associés auprès du management de Picard ?**

**Nicolas Ménard-Durand :** Nous nous sommes notamment occupés de l'aspect social (information, consultation du personnel), et avons revu et négocié certains aspects importants de la documentation bancaire. Nous avons également négocié et structuré juridiquement et fiscalement un package sur les grands principes du partenariat futur entre l'acquéreur et le management. Le cabinet suit le management de Picard depuis 10 ans. Nous avons conseillé Xavier Decelle et, après lui, Philippe Pauze. De ce fait, nous étions à même d'appréhender tous les aspects d'un nouveau LBO. Une grosse partie du « good will » de Picard est constitué par son management. Il a donc eu un rôle central dans la déci-

sion. Le LBO de BC Partners, le vendeur, a duré six ans. En outre, il y avait une bonne connivence entre Philippe Pauze, plus récemment arrivé, et André-François Poncet, le managing director de BC Partners en France. C'est le management de Picard et BC Partners qui ont lancé le processus d'enchères entre CVC, Bain Capital et Lion Capital qui l'a finalement emporté.

**Le deal Picard dépasse le milliard d'euros. Peut-on y voir le signal d'une reprise du private equity ?**

**Lionel Scotto Le Massese :** Ce deal a permis de faire sauter des verrous. En 2009, l'année a été difficile pour le private equity et le début de 2010 a démarré doucement avec quelques belles affaires midcap comme Spotless (LJA 964). Jusqu'à pré-

sent, le seul avenir qui semblait s'offrir pour les sorties de LBO largecap était l'introduction en bourse en raison du niveau de dette autorisé par les banques. Avec Picard, on s'est rendu compte que quand l'actif était de qualité, les banques étaient prêtes à s'engager. Et cela, au-delà du milliard d'euros de valeur d'entreprise. On peut donc envisager de nouveau des LBO secondaires et tertiaires. Par ailleurs, les banques françaises se sont rendues compte qu'elles pouvaient être concurrencées sur leur marché par des banques étrangères (Crédit suisse notamment) qui étaient prêtes à libérer de la dette rapidement. Mon sentiment est que les banques françaises seront certainement beaucoup plus moteurs sur les prochaines opérations.

**Propos recueillis par Laurence Garnerie**

## C/M/S/ Bureau Francis Lefebvre

### CMS Bureau Francis Lefebvre crée un poste de Knowledge manager pour sa pratique de Droit des affaires

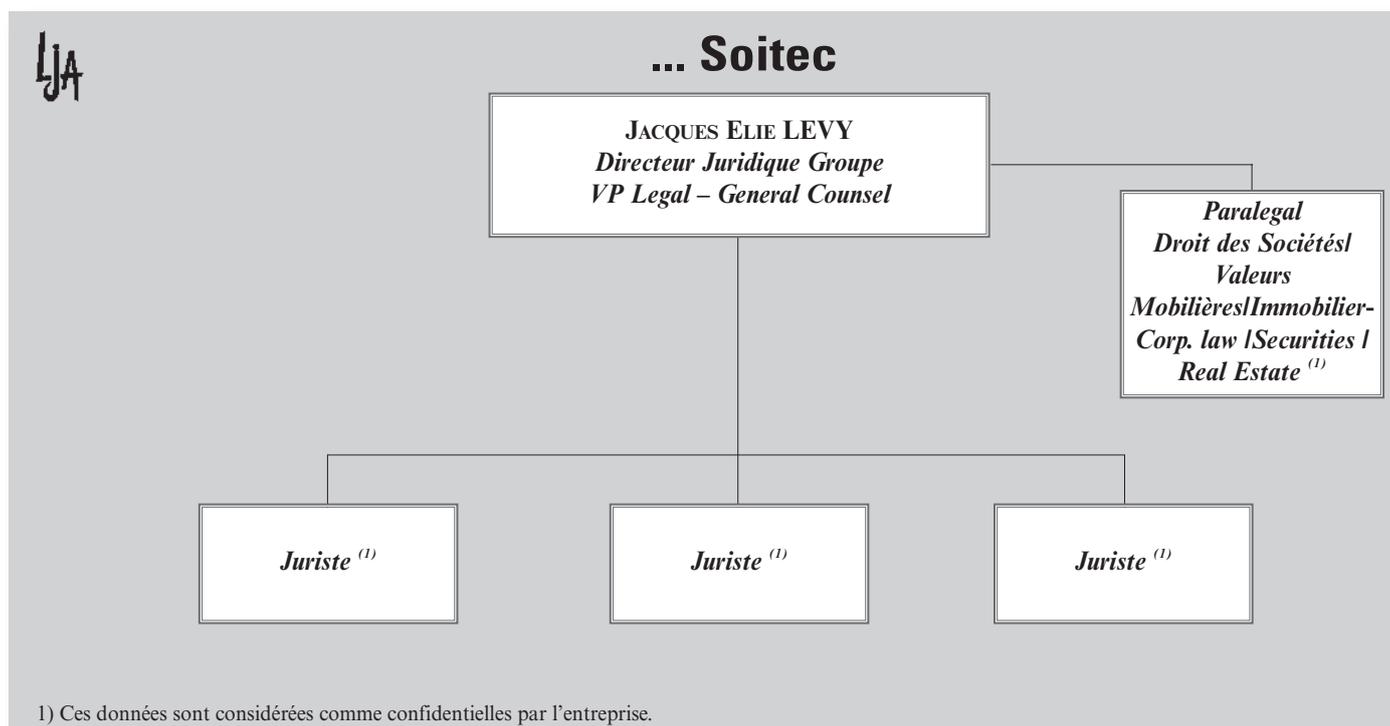
Au sein de l'équipe de doctrine juridique et en collaboration directe avec les avocats de la pratique, assisté(e) d'une documentaliste, les missions qui vous seront confiées seront notamment :

- mettre en place les processus permettant la formalisation des travaux à forte valeur ajoutée (rédaction d'actes types, précédents, consultations, etc.) et leur mise à jour selon l'évolution de la législation ou de la jurisprudence ;
- valoriser les retours d'expérience et développer les actions permettant la capture et la diffusion de la connaissance ;
- structurer le lien entre ces travaux et l'activité de développement clients de l'équipe.

Professionnel confirmé du droit des affaires (avocat ou juriste), vous avez de bonnes qualités de communication, une réelle capacité de synthèse et le sens du développement clients.

Si motivé(e) de rejoindre un des premiers cabinets d'avocats d'affaires en France, vous êtes bilingue anglais, maîtrisez les outils GED et bureautiques et avez tenu un rôle similaire dans un cabinet d'avocats, merci d'envoyer votre candidature à [beatriz.chatain@cms-bfl.com](mailto:beatriz.chatain@cms-bfl.com)

# L'équipe de ...



## Soitec

Soitec est l'acronyme de Silicon On Insulator Technologies, ce qui signifie en français « Technologies de Silicium Sur Isolant ». Soitec est le leader mondial du SOI.

L'entreprise a été fondée en 1992 par deux chercheurs issus du LETI (Laboratoire d'électronique et de technologies de l'information, appartenant au CEA de Grenoble). Son siège est situé à Bernin, en Isère.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'élevait à 209,1 millions d'euros pour l'année 2009-2010.

## La direction juridique

La direction juridique comprend trois juristes spécialisés en droit des affaires, un paralegal en charge, notamment, du corporate et une assistante de direction. Elle est directement rattachée au PDG et cofondateur (André-Jacques Auberton-Hervé).

Elle gère l'ensemble des questions juridiques et assurances du Groupe Soitec. Elle prend en charge la négociation et la rédaction des contrats (vente, achat, R&D, valorisation de la propriété intellectuelle, M&A) tant au niveau local qu'international.

Cette direction juridique gère aussi l'ensemble de l'activité corporate en France et à l'étranger ainsi que l'ensemble du contentieux. Soitec possède trois sites de production à Bernin (Soitec Silicon on Insulator Technologies S.A.), un site de production à Villejuste (Picogiga International S.A.S.), un site de production à Singapour (Soitec Singapore Pte. Ltd.), et des filiales de distribution aux Etats Unis à Peabody Massachusetts (Soitec USA Inc. et Picogiga USA Inc.), au Japon à Tokyo (Soitec Asia), un « représentative office » à Taïwan, une unité de recherche et développement à Phoenix Arizona (GaNotec Inc.) et enfin une unité de production et de vente de panneaux photovoltaïques (CPV) en Allemagne à Freiburg (Concentrix Solar GmbH).

Ce que Jacques Elie Levy apprécie dans son travail ? « *Le sens de l'innovation et le mouvement perpétuel dans une ambiance très professionnelle et internationale où tout le monde veille à ne pas se prendre trop au sérieux.* »

## Jacques Elie Levy



Titulaire d'une Maîtrise de droit des affaires et d'un DESS de droit et ingénierie des réseaux de franchise et de partenariat (CEPI/CETIF à Strasbourg), Jacques Elie Levy débute comme juriste à la CCI, puis, après un poste dans le courtage d'assurances dans le groupe Verlingue, il intègre le Groupe AB (audiovisuel) en 1997. Il devient directeur juridique chez JLA Holding S.A. (toujours dans l'audiovisuel) en 1999, puis juriste senior chez Arjo Wiggins S.A.S. (Papier Canson, Arches, Conqueror...) en 2001. Il rejoint le groupe Soitec en 2005, en tant que responsable juridique puis est très vite nommé directeur juridique Groupe.

## Ses conseils

Concernant le M&A, la direction juridique de Soitec fait appel à **Winston & Strawn** (*Jérôme Herbet* et *Patrick Murray*). Jérôme Herbet assiste aussi Soitec pour le corporate France et le droit des affaires.

Le contentieux général France est géré par le cabinet **Mathieu & Associés** (*Bruno Mathieu* et *Anne-Laure Archambault*), le contentieux Brevet France par le cabinet **Christian Le Stanc** (*Christian Le Stanc* et *Estelle Rodriguez*) et la PLA / propriété intellectuelle par *Anne-Judith Levy*.

# Annonces

Tél. : 01 76 73 30 94

## La Lettre des Juristes d'Affaires TARIF CARRIÈRES

Module	Formats L x H en mm	Prix
1/8 page	85 x 55	655 €
1/4 page	85 x 115	895 €
1/2 page	175 x 115	1515 €

Tarif valable au 01/01/2010 en Euros HT (TVA 19,60 %).

### • Frais techniques

Conception et réalisation : nous consulter

### • Éléments techniques

Film noir, trame 133 / Fichier Pdf qualité « impression »

### • Remise des éléments techniques ou textes

Tous les mercredi avant 12h00 pour parution le lundi suivant

### Contact

**Gaspar BELEZA**

Tél. : 01 76 73 30 94

[gbeleza@wolters-kluwer.fr](mailto:gbeleza@wolters-kluwer.fr)

La Lettre des Juristes d'Affaires  
1 rue Eugène et Armand Peugeot - 92856 Rueil-Malmaison Cedex  
Fax : 01 76 73 48 99

## CABINET DE TRADUCTIONS BONNEFOUS



LA RÉFÉRENCE DE LA TRADUCTION JURIDIQUE

PLUS DE 30 ANS D'EXPÉRIENCE

TOUTES LANGUES

TRADUCTIONS JURÉES

DEVIS GRATUITS ET IMMÉDIATS : [www.bonnefous.com](http://www.bonnefous.com)

TÉL 01 45 53 23 13

E-mail : [bonnefous@bonnefous.com](mailto:bonnefous@bonnefous.com)

**RecruLex.com**  
Emploi Juridique et Fiscal

## L'EMPLOI JURIDIQUE ET FISCAL

Retrouvez ces annonces et d'autres encore sur [www.recrulex.com](http://www.recrulex.com)

### CABINET ELKAIM

- Recherche un(e) **Juriste en Droit des Sociétés** (H/F)
- Exp. : Niveau DJCE apprécié pour conseil et rédaction d'actes liés au droit des sociétés
- Contrat : CDI
- Ville : Toulouse

### DRUJON D'ASTROS BALDO & ASSOCIES

- Recherche un(e) **Avocat(e) spécialisé(e) en Droit Immobilier et Assurance Construction** (H/F)
- Exp. : 3/4 ans en cabinet, titulaire du CAPA avec une formation universitaire de supérieure 3ème cycle
- Contrat : Libéral
- Ville : Aix en Provence

### ADVIS

- Recherche un(e) **Collaborateur(trice) en Droit Social** (H/F)
- Exp. : 3 à 5 ans, solide cursus universitaire et capacité d'approfondissement, maîtrise de l'anglais indispensable
- Contrat : Libéral
- Ville : Paris XVI

### CMS BUREAU FRANCIS LEFEBVRE

- Recherche un(e) **Knowledge Manager** (H/F)
- Exp. : Professionnel(le) confirmé(e) du droit des affaires, qualités de communication, capacité de synthèse et sens du développement clients
- Contrat : CDI
- Ville : Neuilly-sur-Seine

### BLANDINE CORDIER CONSEIL

- Recherche un(e) **Juriste Senior** (H/F)
- Exp. : 8 à 10 ans en entreprise, diplômé(e) en droit (Bac +5), bonne connaissance du secteur agro alimentaire, bilingue français - anglais
- Contrat : CDI
- Ville : Boulogne-Billancourt

### MICHAEL PAGE INTERIM

- Recherche un(e) **Juriste Droit des Affaires** (H/F)
- Exp. : minimum 3 ans en entreprise ou en cabinet, diplômé(e) d'un 3ème cycle en Droit de la Santé et Droit des Affaires, bonne connaissance du secteur pharmaceutique et très bon niveau d'anglais
- Contrat : Intérim
- Ville : Paris XIII

**www.recrulex.com**  
Membre du Groupe CareerBuilder

Pour diffuser vos annonces sur RecruLex.com et dans la LJA, contactez Maxime Legrand au 01 53 76 25 26.  
E-mail : [mlegrand@recrulex.com](mailto:mlegrand@recrulex.com)

# Événements

## Les Matinées-débats de La Lettre des Juristes d'Affaires

### AUTORITÉ DE LA CONCURRENCE Bilan 2009/2010 et orientations prioritaires

#### LE SUJET

Instaurée par la loi de modernisation de l'économie, l'Autorité de la concurrence signe son véritable premier rapport d'activité puisqu'elle a été installée officiellement en janvier 2009.

L'année 2009 a vu se développer les différentes procédures alternatives à la sanction (engagements, clémence, non contestation de griefs). Ces nouvelles procédures renforcent l'efficacité de l'Autorité dans sa lutte contre les pratiques anticoncurrentielles qui concernent des secteurs aussi divers que les agences de voyages, l'internet, le travail temporaire... L'Autorité a également été appelée à exercer un rôle fort de régulateur en précisant le cadre concurrentiel souhaitable dans les secteurs récemment ouverts à la concurrence tels ceux relatifs aux transports de voyageurs, à la Poste, etc. Par ailleurs, un premier bilan peut être dressé relativement au contrôle des concentrations désormais

pleinement dévolu à l'Autorité de la concurrence qui a autorisé la fusion Banque Populaire/Caisse d'épargne et a, depuis lors, élaboré ses propres lignes directrices publiées le 16 décembre 2009.

Quels sont les avis et décisions marquants en 2009/2010 ?

Quel bilan peut-on dresser de la première année d'activité de l'Autorité ?

Quid du nouveau contrôle des concentrations par l'Autorité ?

#### LES INTERVENANTS

##### Bruno LASSERRE

Président de l'Autorité de la concurrence

##### Véronique SÉLINSKY

Avocat à la Cour, Cabinet Jeantet Associés

#### Modalités d'inscription

• Date : Mercredi 13 octobre 2010

• Heures : de 9h00-11h30

• Lieu :

Hôtel de Crillon, Salon Gabriel  
10, place de la Concorde, 75008 Paris  
Métro & Parking : Concorde

• Tarifs :

- abonné à la LJA : 450 € HT,

- non abonné LJA : 520 € HT

(TVA : 19,6 %)

• Contact :

0 825 08 08 00, [matineesdebats@lamy.fr](mailto:matineesdebats@lamy.fr)

• Le dossier de documentation

remis aux participants de la matinée est disponible au tarif de 300 € HT

(TVA : 19,6%)

## BILLET



### GUERRES ET DÉFICITS

Par Jacques Lehré, président de DecidersHub M & A (DH-MA)

On jugeait avant les grands hommes sur leur capacité à mener des batailles victorieuses sur les terrains tonitruants de l'honneur militaire. L'Histoire juge aujourd'hui les dirigeants politiques sur le traitement qu'ils réservent aux déséquilibres financiers. Batailles peu glorieuses s'il en fut mais qu'aucun Etat ne peut éviter. Faut-il les mener à la hussarde en tranchant les déficits avec un sabre rageur ? Faut-il livrer une guerre de l'ombre et déstabiliser l'ennemi en faisant le contraire de ce que l'on annonce ? Faut-il se barricader derrière de nouvelles lignes Maginot et jurer ses grands dieux qu'on n'augmentera jamais l'impôt ? Ou faut-il abandonner les armures du guerrier et devenir le paysan de la dépense publique, celui qui laboure sans gloire les champs infinis de la gabegie administrative ? Que faire quand on sait qu'on ne deviendra jamais un grand homme en se contentant du triomphe obscur des besogneux ?

### SAC EN REPTILE

Dans un aéroport malaisien, Anson Wong, déjà condamné aux Etats Unis pour trafic d'animaux sauvages, a été arrêté après la découverte dans l'un de ses bagages de près d'une centaine de reptiles, la plupart d'entre eux étant des espèces protégées. 95 boas constricteurs, deux vipères rhinocéros et une tortue matamata constituaient les passagers clandestins de ce drôle de bagage. Selon la loi en vigueur, l'homme arrêté et placé en détention provisoire encourt une peine de sept ans de prison ainsi qu'une lourde amende. Pas de quoi sortir les serpents...ins.